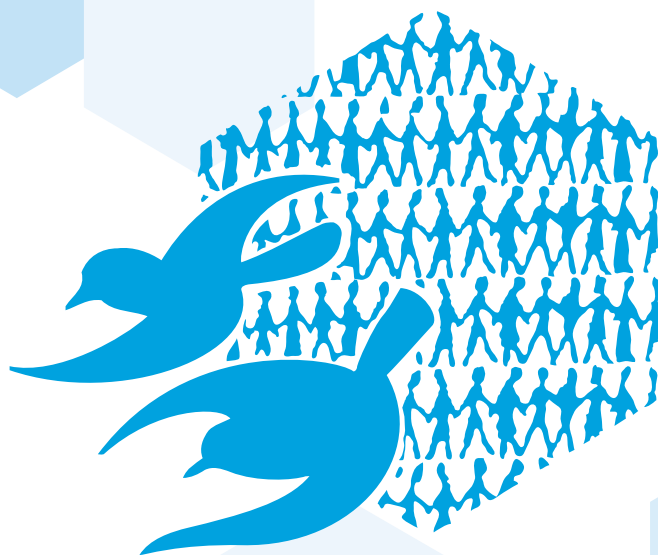


# Démographie et différences

*Colloque international de Montréal (7-10 juin 1988)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

# L'infécondité : préférence individuelle et solidarité intergénérationnelle

---

• Gérard FRINKING

Katholieke Hogeschool Tilburg, Le Tilburg, Pays-Bas

## Introduction

Dans le domaine de la formation des relations et de la famille, de profonds changements se sont produits dans le monde occidental, surtout depuis les années soixante-dix. Outre la cohabitation sans mariage et la famille monoparentale, on a pu constater l'augmentation du nombre de couples sans enfant. L'infécondité n'est plus un phénomène marginal. L'évidence de la procréation d'autrefois est devenue sujette à discussion. Le résultat en est que le choix d'avoir des enfants est devenu l'objet d'une évaluation souvent circonstanciée. De plus en plus, ce processus de choix mène à la décision de ne pas avoir d'enfant. Une telle évolution soulève de nombreuses questions. Quelles sont les personnes sans enfant, quels facteurs jouent un rôle dans la prise de décision, quelle est la fréquence du phénomène et quelles sont les perspectives, quelles implications, personnelles et sociales, sont liées à l'infécondité?

Dans cette contribution, nous nous limiterons à quelques aspects. Quelles évolutions se dessinent? Dans quel contexte social doit-on situer l'infécondité? Quelles sont les conséquences éventuelles de l'infécondité?

Bien que l'exploration entreprise soit illustrée, en premier lieu, à l'aide de données néerlandaises, nous examinerons, aussi souvent que possible, le caractère international du phénomène.

## I.- Evolutions

Pour déterminer le nombre de femmes qui n'auront, en définitive, pas d'enfant, plusieurs méthodes existent. Dans le cas théorique où la fréquence d'un événement précis, par exemple la naissance du premier enfant, n'est pas perturbé par d'autres événements comme la mortalité ou la migration, le pourcentage de femmes qui n'ont pas (encore) d'enfants peut être déterminé de façon simple. A partir de la répartition du nombre des naissances d'après l'âge (ou l'année de naissance) de la mère, d'après le rang de l'enfant ainsi que de la répartition par âge de la population féminine, il est possible de déterminer le taux de fécondité par rang. A cet effet, les nombres de naissances concernées doivent être rapportés aux nombres correspondants de femmes, différenciées d'après l'âge. Dans une génération, la somme de ces taux (calculés pour tous les âges entre 15 et 50 ans) donne le pourcentage de femmes qui auront un enfant (d'un certain rang).

Le complément du pourcentage de femme avec (au moins) un enfant peut être considéré – sous certaines conditions – comme une évaluation assez précise du pourcentage de femmes qui n'auront pas d'enfant.

Etant donné qu'après l'âge de 35 ans peu d'enfants du premier rang naissent, on peut déterminer avec une fiabilité suffisante l'ampleur de l'infécondité pour les femmes nées jusqu'en 1950.

En principe, on peut déterminer, à l'aide des mêmes taux par âge, le nombre de femmes qui donnent naissance, dans une année civile, à un enfant d'un certain rang. Il faut cependant prendre en considération que l'interprétation d'un tel taux se heurte à des problèmes. Ainsi, le nombre moyen de premières naissances par femme peut, sous l'influence de changements rapides dans le rythme de formation de la famille, dépasser l'unité.

Pour échapper à cette difficulté, on peut utiliser les probabilités d'agrandissement. Pour une année donnée, la probabilité d'agrandissement pour les femmes sans enfant est alors une probabilité calculée dans une génération fictive où à chaque âge, on observerait les probabilité de passage de zéro à un enfant en cours d'année. Le complément de la probabilité d'agrandissement de zéro à un enfant donne une indication assez précise de l'infécondité pour l'année en question (Desplanques, 1986).

Dans la plupart des pays occidentaux, le nombre moyen de naissances de premier rang par femme montre une tendance à la baisse. Les taux assez élevés des années soixante ont baissé pratiquement partout. Dans certains pays, comme la Suisse, le Danemark, l'Allemagne de l'Ouest et la Hollande, la fréquence du premier enfant est même tombée au-dessous de 0,7. Une telle diminution rapide du taux de fécondité indique, la plupart du temps, des modifications du calendrier. La comparaison entre la fécondité des années récentes et les taux de fécondité des générations nées dans les années cinquante, montre que se sont réellement produits de forts glissements dans le rythme de formation de la famille. En général, le niveau attendu de fécondité de cette génération est plus élevé, et de façon significative, que le niveau actuel. On peut déduire de ceci

TABLEAU 1.- POURCENTAGE DES FEMMES SANS ENFANT DANS QUELQUES PAYS EUROPEENS ET AUX ETATS-UNIS, POUR LES GENERATIONS DE 1935 ET 1950

| Pays                 | 1935 | 1950 |
|----------------------|------|------|
| France               | 10,4 | 9,7  |
| Allemagne de l'Ouest | 5,6  | 11,0 |
| Belgique             | 9,5  | 14,3 |
| Suède                | 12,5 | 13,1 |
| Etats-Unis           | 8,2  | 20,1 |

Sources :

- France : Desplanques, 1986 ;
- Allemagne de l'Ouest : Birg et al., 1984 ;
- Belgique : Wijewickrema, 1986 ;
- Suède : Hoem et Rennerhalm, 1984 ;
- Etats-Unis : Bloom et Pelbey.

que, pour les générations d'après-guerre, la venue du premier enfant a été reculée à un âge plus avancé. Ceci forme un contraste très net avec la tendance des années soixante où il s'agissait d'une anticipation de l'âge où les femmes avaient leur premier enfant. La diminution des naissances de premier rang dans les dernières décennies a aussi à voir avec l'augmentation du nombre de femmes qui renoncent, de façon volontaire, à avoir des enfants. Le tableau 1 donne pour certains pays le pourcentage de femmes, nées respectivement en 1935 et en 1950, sans enfant.

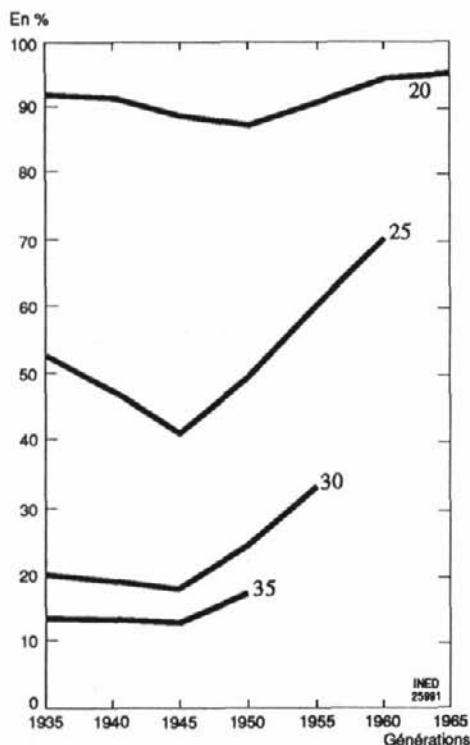
L'augmentation constatée de l'infécondité pour ces pays s'observe également aux Pays-Bas. Le nombre approximatif de femmes restées sans enfant peut être déterminé, dans ce pays, à partir de la génération née en 1935. L'évolution de ce pourcentage montre qu'il s'agit de deux situations différentes.

En moyenne, environ 12% des femmes nées dans la période 1932-1944 n'ont pas eu d'enfant. Les femmes de ces générations ayant des enfants les ont de plus en plus tôt. L'âge moyen à la naissance du premier enfant baisse à un rythme accéléré de 26,9 ans (1932) à 24,4 ans (1944). Dans ces générations, les femmes qui – volontairement ou non – renoncent à avoir des enfants, sont confrontées très rapidement à une norme sociale dirigée vers la formation d'une famille. Cette évolution est très étroitement liée aux modifications du comportement à l'égard du mariage. Dans les années cinquante et

soixante, on se marie de plus en plus jeune et, après le mariage, le premier enfant suit rapidement. Les générations en question ont profité pleinement des conditions économiques qui se sont fortement améliorées, surtout après 1950.

La génération de 1945 marque un point de rupture. Dans cette génération et dans les suivantes, les femmes, non seulement restent plus longtemps sans enfant, mais décident également, de plus en plus, de ne pas en avoir. L'émergence de la cohabitation dans les années soixante-dix a conduit à l'ajournement du mariage et – ceteris paribus – la prolongation également de la période sans enfant. Dans ces générations, le premier enfant est né de plus en plus tard. En ce qui concerne les femmes nées au début des années cinquante, 50% environ d'entre elles auront commencé à avoir des enfants avant l'âge de 25 ans. Pour la génération 1945, ce pourcentage était encore de presque 60%, mais il baissera à 30% pour les femmes nées aux alentours de 1960. (graphique 1).

Une augmentation de l'infécondité est souvent un phénomène temporaire. Pendant la première phase de la formation



Graphique 1.- Proportion de femmes sans enfant à différents âges selon l'année de naissance des femmes

de la famille, infécondité temporaire et définitive sont à peine différenciables. Il s'agit d'un problème connu en démographie : dans quelle mesure l'ajournement d'un phénomène conduit-il à l'abandon? Cette question se pose surtout lorsqu'on mesure l'infécondité dans les générations où le processus de formation de la famille n'est pas encore achevé.

Les estimations du pourcentage de femmes sans enfant que nous présentons pour un certain nombre de générations récentes, ont été obtenues, en considérant, pour les différentes composantes du phénomène, l'évolution dans le temps.

## II.- L'influence des relations primaires

Dans les considérations précédentes, il a déjà été incidemment question du rôle du mariage. Une interprétation plus fouillée de l'importance des relations primaires pour l'augmentation de l'infécondité observée peut élargir la vision du contexte social dans lequel ce phénomène se manifeste. Dans un sens analytique, le pourcentage de femmes qui aura au moins un enfant peut être considéré comme la résultante des facteurs suivants :

- le nombre d'enfants légitimes du premier rang par femme mariée;
- le pourcentage de femmes mariées;
- le nombre d'enfants naturels du premier rang par femme (non-mariée).

Par la modification d'un ou plusieurs des facteurs susmentionnés, une augmentation ou une diminution du pourcentage de femmes sans enfant peut se produire. Nous avons vérifié cela pour un certain nombre de générations. Les résultats en ont été résumés dans le tableau 2.

TABLEAU 2.- NOMBRES OBSERVES ET CALCULES D'ENFANTS DU PREMIER RANG POUR 100 FEMMES (1), NOMBRE D'ENFANTS LEGITIMES DU PREMIER RANG POUR 100 FEMMES MARRIEES (2), POURCENTAGE DE FEMMES MARRIEES (3) ET NOMBRE D'ENFANTS NATURELS DU PREMIER RANG POUR 100 FEMMES, POUR LES GENERATIONS NEEES EN 1935, 1940, 1945, 1950, 1955 ET 1960

| Génération née en | (1)  | (2)  | (3)  | (4) |
|-------------------|------|------|------|-----|
| 1935              | 88,3 | 90,5 | 94,5 | 2,8 |
| 1940              | 88,1 | 89,9 | 94,7 | 3,0 |
| 1945              | 88,2 | 90,4 | 93,7 | 3,5 |
| 1950              | 84,3 | 88,0 | 90,7 | 4,5 |
| 1955              | 78,5 | 83,6 | 86,2 | 6,4 |
| 1960              | 75,0 | 88,7 | 77,6 | 8,5 |

*Commentaire* : (1) = ((2) x (3)) + (4)

Pour les générations de 1935, 1940 et 1945, dont la phase de reproductions est pratiquement achevée en 1988, les données du tableau 1 montrent que les facteurs mentionnés n'ont, à quelques exceptions près, guère affecté le pourcentage de femmes mariées ou le nombre d'entre elles avec au moins un enfant et le pourcentage de femmes ayant un enfant naturel. Cependant, cette image stable change pour les générations d'après-

guerre. Le pourcentage de femmes mariées baisse de 93,7 (1945) à un pourcentage prévisible de 77,6 (1960). La diminution de nombre de mariages joue un rôle dans l'augmentation (partiellement estimée) du pourcentage de femmes sans enfant. Le pourcentage des femmes mariées qui restent sans enfant baisse également quelque peu, mais montre de nouveau une légère augmentation pour les générations plus récentes. L'augmentation du pourcentage de femmes avec un enfant naturel n'a rien d'étonnant. Cette évolution est étroitement liée à l'émergence et à la diffusion rapide de la cohabitation. Un nombre modeste de ces femmes finira par choisir d'avoir des enfants. Le pourcentage des femmes qui resteront probablement sans enfant pourra monter jusqu'à environ 25 %, selon nos estimations (le chiffre concerne les femmes nées en 1960 : 44 % d'entre elles sont mariées ; pour les femmes nées durant la période 1935-1945, ce pourcentage égalait 67).

### III.- Le contexte social

Il ressort des chiffres ici présentés que l'augmentation du nombre de ménages sans enfant concerne principalement la catégorie des non-mariés. L'augmentation simultanée de ces deux phénomènes évoque la question d'un lien possible entre l'émergence de la cohabitation et le choix d'une grande partie des couples qui cohabitent de rester (provisoirement) sans enfant.

Des informations complémentaires concernant les caractéristiques de ceux qui restent sans enfant peuvent peut-être éclairer la question posée.

Dans une enquête sur les conditions de vie réalisée en 1983 auprès d'un échantillon représentatif de la population néerlandaise de 18 ans et plus, on a, entre autres, examiné dans quelles mesure il existait des différences entre, d'une part, les couples sans enfant et, d'autre part, les couples avec enfants partageant le même domicile. Il a été constaté que la première catégorie comptait plus de non-croyants, et comportait en outre, plus de ménages à deux salaires et de personnes ayant un niveau d'instruction plus élevé que la deuxième catégorie (Jol, 1986).

Les résultats de l'enquête sur la formation de la famille, vont dans la même direction. Le montant du revenu s'avère être lié au pourcentage de femmes considérées comme volontairement sans enfant. Outre cela, le mode de vie familial actuel détermine le pourcentage de femmes qui renoncent consciemment à avoir des enfants. Le plus grand pourcentage de femmes volontairement sans enfant se trouve parmi les femmes qui vivent seules ou qui cohabitent (Beets et Van Hoorn, 1986). De telles constatations ont été également rapportées par Wijewickrema et Willems (1986) pour la Belgique et par Humphrey (1986) pour la Grande-Bretagne.

L'étude de Van Der Avort (1987) fournit une explication, tentative de profil esquissé en grande lignes des couples sans enfant. Dans ces recherches sur les différents types de relations, il a trouvé, outre le modèle traditionnel du couple marié (type « bourgeois »), un modèle de couple plus contemporain, qualifié de « partenariat » paraissant avoir un très important problème avec la formation de la famille. Les idées concernant les avantages et les inconvénients des enfants sont étroitement liées à d'autres aspects de la relation du couple, tels la répartition des tâches, le rôle de parent et la participation au monde du travail. D'après Van Der Avort, les restrictions de la liberté et des ambitions personnelles sont souvent avancées comme principaux obstacles à la venue d'enfants.

La préservation de l'individualité et la camaraderie sont les nouvelles dimensions fondamentales qui sont à la base de ce type de couples.

Van Der Avort accrédite la thèse que l'émergence de ce type de relations a surtout concerné les milieux sociaux favorisés. En conclusion, il avance que les jeunes et les personnes ayant une instruction plus élevée sont non seulement plus sensibles aux concepts nouveaux, mais également plus aptes à donner à leurs relations intimes une forme non-traditionnelle. Dans un tel contexte, l'absence d'enfant est presque devenue une option évidente.

#### IV.- Conséquences

L'augmentation attendue du niveau de l'infécondité jusqu'à 25 % tendra, en combinaison avec un niveau peu élevé du nombre moyen d'enfants par femme (qui dépassait 2 au début des années cinquante), à un niveau de fécondité d'environ 1,5 enfant par femme. Un tel niveau aura pour conséquence, à partir de l'an 2000, une baisse de la population. Ce n'est que dans l'hypothèse d'une très importante immigration nette que la diminution attendue du nombre d'habitants se fera encore attendre quelque peu.

Les conséquences sociales de cette évolution se manifesteront dans une multitude de domaines. Les résultats d'une étude récemment (1988) publiée aux Pays-Bas, et ceux d'une étude à vocation internationale (Chesnais, 1985) montrent que ce n'est pas tant la perspective d'une population en diminution qui posera des problèmes, mais que ce sont plutôt de profonds changements dans la composition de la population (par exemple selon l'âge, la dimension de la famille ou le lieu de résidence) qui mettront la société sous pression.

Bartlema (1987) a conduit une recherche sur les futures dimension et composition des réseaux de parenté des personnes âgées. Il a constaté, non seulement une certaine raréfaction de ces réseaux, conséquence de la baisse du nombre d'enfants, mais également la création de nouveaux réseaux entre ex-époux et enfants issus d'autres unions pour lesquels il n'existe pas encore de règles de conduites reconnues et valables universellement. L'extension et l'intensification de l'assistance informelle, destinée à alléger les charges financières d'un nombre de plus en plus grand de personnes âgées dans un Etat-providence qui s'effrite, peut-être entravée de façon importante par les évolutions démographiques sus-mentionnées.

Toutes les transactions ne se manifestent pas de façon aussi directe que l'assistance informelle aux personnes âgées. Ainsi, ceux qui sont redevables des primes d'assurances-vieillesse ne sont liés que de façon indirecte à ceux qui perçoivent une allocation. Le système de répartition, qui forme la base actuelle du financement des pensions de retraite, a relégué au second plan le souci du paiement des pensions. La conscience de la nécessité d'une base numérique suffisamment large pour maintenir les allocations-vieillesse a perdu beaucoup de sa signification sur le plan individuel. Il n'est toujours pas suffisamment reconnu qu'on ne peut considérer les enfants non seulement comme des « produits de consommation », mais qu'ils représentent également un « investissement social ». La teneur de cette idée signifie que l'action d'élever et d'éduquer des enfants ne reçoit pas l'estime qu'au fond elle mérite.

Un certain nombre de données plaident en faveur de cette thèse. Ainsi, on peut dire que le niveau de vie des familles ayant plus de deux enfants est modeste, compa-

rativement à celui d'autres types de famille (Van Gessel-Dabekaussen, 1984). Des données recueillies dans d'autres pays indiquent également un affaiblissement de la position des familles ayant de jeunes enfants, et en même temps un renforcement relatif de la position des générations plus âgées. (Cantillon et Lesthaeghe, 1987; Preston, 1984).

Il apparaît qu'une divergence grandissante du niveau de vie est en train de naître entre les familles ayant des enfants (surtout les familles mono-parentales) et celles qui préfèrent ne pas en avoir (Niphuis-Nell, 1988). De plus, on a fortement l'impression que par manque de mesures de protection sociale adéquates, il n'est pas vraiment question d'un libre choix. L'éducation des enfants devrait pouvoir être combinée, pour la femme comme pour l'homme, à un travail salarié. Nous sommes encore loin d'une telle situation.

La question qui devient rapidement d'actualité dans ce contexte a trait à la répartition du coût d'un enfant, entre, d'une part, les parents qui sont prêts à lui donner amour, temps et argent, et, d'autre part, la société qui est responsable d'un certain nombre de mesures collectives de protection sociale, comme l'éducation et la santé. Jansweijer (1987) a accredité la thèse que, de plus en plus, le coût d'un enfant est pris en charge par les parents. Une remise en question du rôle de l'Etat n'apparaît pas superflue ici. On pourrait penser à concéder, aux parents ayant des enfants, plus de compensations financières – par exemple sous forme d'allègements d'impôts – qu'actuellement.

Dumon (1987) a démontré, qu'après la deuxième guerre mondiale, la politique familiale de la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest était orientée vers l'augmentation du bien-être total de la famille. Le résultat en a été une forte extension du secteur social et de celui de la santé. L'appui économique aux familles a été relégué au second plan. Dans un passé plus récent, nous voyons cependant qu'un certain nombre de mesures collectives de protection sociale sont de nouveau prises en faveur de la famille, partiellement du moins. Il apparaît que, si la décision d'avoir ou non des enfants dépend uniquement des préférences individuelles, non seulement des différences de niveaux de vie importantes apparaîtront, mais aussi des changements considérables à l'intérieur de la société en résulteront. La question reste ouverte de savoir si une société vieillissante doit agir de façon si indifférente avec ses membres, et si elle sera capable de produire la flexibilité qui sera nécessaire – dans un avenir proche – pour amortir les conséquences de l'augmentation du niveau de l'infécondité.



## BIBLIOGRAPHIE

- A. VAN DER AVORT (1987).— De gulzige vrij-blijvendheid van expliciete relaties, Tilburg.
- A. VAN DER AVORT (1988).— *Relatievorming in Nederland : op wegnaar expliciete relaties.. en verder? Bijdrage aan de Vlaams-Nederlandse studiedagen voor sociologie en antropologie, 7 en 8 April, Antwerpen.*
- J. BARTLEMA (1987).— *Developments in kinship support networks for the aged in the Netherlands, dissertatie, Tilburg.*
- G.C.U. BEETS en W.D. VAN HOORN (1986).— *Profiles of voluntary childless women and women with children. Paper presented at the workshop Lifestyles, Contraception and Parenthood, Amsterdam.*
- H. BIRG et al. (1984).— *Kohorteanalytische Darstellung der Geburtenentwicklung in der Bundesrepublik Deutschland, Institut für Bevölkerungsforschung un Sozial politik, Universität Bielefeld, Number 10.*
- D. BLOOM en A. PEBLEY (1982).— *Voluntary childlessness : a review of the evidence and implications, Population research and policy review, (3), pp. 203-224.*
- B. CANTILLON en R. LESTHAEGHE, (1987).— *Generatie, gezinsvorm en inkomen : ontwikkelingen in Vlaanderen 1976-1985. In : Tijdschrift voor sociologie, jrg. 8, 2-3, pp. 238-301.*
- C.B.S. (1988).— *Uitkomsten bevolkingsprognose 1987. In Maandstatistiek van de Bevolking, 1988, 1, pp. 25-34.*
- J. CHESNAIS (1985).— *Les conséquence des tendances actuelles de la fécondité dans les états membres du Conseil de l'Europe. Etudes Démographiques, numéro 16, Conseil de l'Europe, Strasbourg.*
- G. DESPLANQUES (1986).— *50 ans de fécondité en France : rangs et intervalles entre naissances, Population 41 (2), pp. 233-258.*
- W. DUMON (1987).— *Gezins politiek in Belgie. In : Tijdschrift voor sociologie, jrg. 8, 2-3, pp. 257-276.*
- A.A.M.W. VAN GESSEL-DABEKAUSSEN (1984).— *Aspecten van de welvaarsituatie van gezinnen met kinderen, 1981 ; Supplement bij de sociaal-economische maandstatistiek, CBS, number 8, pp. 45-56.*
- J.M. HOEM and B. RENNERHALM (1985).— *Modern family initiation in Sweden. Experience of women between 1936 and 1960. European Journal of Population, 1, 1, pp. 81-112.*
- D. HUMPHREY (1986).— *Voluntary Childlessness : the problem of long-range prediction. Paper presented at the workshop Lifestyles, Contraception and Parenthood, Amsterdam.*
- R.M.A. JANSWEIJER (1987).— *Private leefvormen, publieke gevolgen. Wetenschappelijke Raad voor het Regeringsbeleid. 's-Gravenhage.*
- C. JOL (1986).— *Having children or not. Differences in life style. Paper presented at the workshop Lifestyles, Contraception and Parenthood, Amsterdam.*
- M. NIPHUIS-NELL (1988).— *Vrouwen en armoede. In : W. Van Oorschoot (red.). De maatschappelijke verdeling van armoede. Oldendorff-lezingen 1987, blz. 48-59, Tilburg.*
- S. PRESTON (1984).— *Children and the elderly in the U.S. In : Scientific American, 251, 6, pp. 36-41.*
- Werkverband Periodieke Rapportage Bevolkingsvraagstukken (1988).— Aspecten van het bevolkingsvraagstuk anno 1987, Zoetermeer.*
- S. WIJEWICKREMA en P. WILLEMS (1986).— *Kinderloosheid in Belgie en Vlaanderen. In : Bevolking en Gezin, 1986/2, pp. 1-34.*